

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 2014 À 18 HEURES 30

N° 2 - 44 / 2014 : BILAN ANNUEL 2013 DES AUTORISATION DE PROGRAMME ET CRÉDITS
DE PAIEMENT (AP/CP) - BUDGET GENERAL ET BUDGET ANNEXE
TRANSPORTS URBAINS

L'An Deux Mille Quatorze, le 25 février 2014

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 25 février 2014 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : monsieur Jacques LASSERRE

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Claude COSTES, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Jean ESQUERRE, Noël RAMON, Thierry MALLÉ.

Membres suppléants présents non votants : Madame, Messieurs, Marie-Claude DURAND, Alain LONG, Max CHAIZE, Jean-Charles BALARDY, Jean-Charles BORGOMANO, David KOWALCZYK, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Alain ALABERT, Geneviève PARMENTIER, Marie-Pierre GRANIER, Naïma MARENGO, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCKETTE, Michel TRÉBOSC.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Michel FRANQUES, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Michel DOUREL, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Francine ALARY, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Benoît DÉLÉRIS, Monique MILHAU, Blandine THUEL Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 41

Votants (titulaires, suppléants votants) : 34

N° 2 – 44 / 2014 : BILAN ANNUEL 2013 DES AUTORISATION DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) – BUDGET GENERAL ET BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS

Pilote : Finances et Budget

Autre service concerné : Direction Générale

Monsieur Jean-Philippe ROQUES, rapporteur,

Le conseil communautaire a approuvé par délibération du 2 février 2010 la création de quatre opérations d'investissement pluriannuelles sur le budget général, et par délibération du 15 mars 2011, la création d'une opération d'investissement pluriannuelle sur le budget annexe transports urbains, conformément aux dispositions des articles L 2311-3 et R 2311-9 du code général des collectivités territoriales.

Il a également adopté pour chacune d'elles une répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiement et des ressources envisagées pour y faire face.

Les crédits de paiement votés chaque année constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes. L'équilibre annuel budgétaire s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement inscrits au budget.

Chaque année, une situation au 1^{er} janvier de l'exercice considéré des autorisations de programmes votées antérieurement et de l'état de consommation des crédits correspondants doit être présentée.

Il est donc proposé au conseil communautaire :

- de prendre connaissance de la situation de chacune de ces opérations au 1^{er} janvier 2014,
- d'adopter la modification de la répartition des crédits et des ressources pour chacune des opérations
- de prendre acte de l'inscription des crédits nécessaires au budget primitif 2014, conformément aux montants inscrits dans les tableaux ci-dessous :

1) autorisation de programme n° 2010-01 : Construction d'un Hôtel d'entreprises

BILAN de l'exercice 2013	2013 prévu	2013 réalisé
Crédits de paiement	1 016 000 €	420 235,60 €
dont :		
- Etudes	81 000 €	57 465,90 €
- Mobilier	0 €	0 €
- Matériel informatique	150 000 €	29 439,92 €
- Travaux	785 000 €	333 329,78 €
Recettes	1 016 000 €	420 235,60 €
dont :		
- Subventions	0 €	402 659,70 €
- Emprunt	1 016 000 €	17 575,90 €
Total de l'exercice	1 016 000 €	420 235,60 €

Le cout total de l'opération (5 716 133,12 € TTC) est inférieur à la prévision initiale (6 068 000 € TTC), et 2014 devrait être la dernière année de l'APCP.

Compte tenu de l'avancement de l'opération et des crédits utilisés en 2013, il est proposé de répartir les crédits de paiement restants de la manière suivante :

Exercice	2010 réalisé	2011 réalisé	2012 réalisé	2013 réalisé	2014 prévu	Total de l'opération
Crédits de paiement	1 636,00 €	2 159 387,71 €	2 918 873,81 €	420 235,60 €	216 000,00 €	5 716 133,12 €
dont :						
- Etudes	1 636,00 €	121 739,22 €	87 485,98 €	57 465,90 €	23 600,00 €	291 927,10 €
- Mobilier	0,00 €	0,00 €	41 057,48 €	0 €	5 000,00 €	46 057,48 €
- Matériels informatiques	0,00 €	0,00 €	69 508,88 €	29 439,92 €	59 800,00 €	158 748,80 €
- Travaux	0,00 €	2 037 648,49 €	2 720 821,47 €	333 329,78 €	127 600,00 €	5 219 399,74 €
Recettes	1 636,00 €	2 159 387,71 €	2 918 873,81 €	420 235,60 €	216 000,00 €	5 716 133,12 €
dont :						
- Subventions	- €	0,00 €	282 800,00 €	402 659,70 €	216 000,00 €	901 459,70 €
- Emprunt	1 636,00 €	2 159 387,71 €	2 636 073,81 €	17 575,90 €	- €	4 814 673,42 €
Total par exercice	1 636,00 €	2 159 387,71 €	2 918 873,81 €	420 235,60 €	216 000,00 €	5 716 133,12 €

2) autorisation de programme n° 2010-02 : construction d'une Halle Technologique

BILAN de l'exercice 2013	2013 prévu	2013 réalisé
Crédits de paiement	5 083 800,00 €	3 604 692,17 €
dont :		
- Etudes	250 800 €	142 959,87 €
- Travaux	4 833 000 €	3 461 732,30 €
Recettes	5 083 800,00 €	3 604 692,17 €
dont :		
- Subventions	- €	- €
- Emprunt	5 083 800 €	3 604 692,17 €
Total de l'exercice	5 083 800,00 €	3 604 692,17 €

Le cout prévisionnel de l'opération est ramené à 5 681 177,43 € TTC (au lieu de 5 754 541,26 € TTC estimé en 2013).

Compte tenu de l'avancement de l'opération et des crédits utilisés en 2013, il est proposé de répartir les crédits de paiement restants de la manière suivante :

Exercice	2010 réalisé	2011 réalisé	2012 réalisé	2013 réalisé	2014 prévu	Total de l'opération
Crédits de paiement	- €	176 649,31 €	494 091,95 €	3 604 692,17 €	1 405 744,00 €	5 681 177,43 €
dont :						
- Etudes	- €	176 649,31 €	183 303,99 €	142 959,87 €	58 800,00 €	561 713,17€
- Annonce et insertions	- €	- €	- €	- €	1 200,00 €	1 200,00 €
- Travaux	- €	- €	310 787,96 €	3 461 732,30 €	1 345 744,00 €	5 118 264,26 €
Recettes	- €	176 649,31 €	494 091,95 €	3 604 692,17 €	1 405 744,00 €	5 681 177,43 €
dont :						
- Subventions	- €	-	- €	- €	-	- €
- Emprunt	- €	176 649,31 €	494 091,95 €	3 604 692,17€	1 405 744,00 €	5 681 177,43 €
Total par exercice	- €	176 649,31 €	494 091,95 €	3 604 692,17 €	1 405 744,00 €	5 681 177,43 €

**3) autorisation de programme n° 2010-03 : Construction d'un site technique
communautaire de Développement Durable**

BILAN de l'exercice 2013	2013 prévu	2013 réalisé
Crédits de paiement	3 728 000 €	2 499 804,18 €
dont :		
- Etudes	228 000 €	96 836,50 €
- Acquisitions foncières	- €	- €
- Travaux	3 500 000 €	2 402 967,68 €
Recettes	3 420 000 €	2 499 804,18 €
dont :		
- Subventions	- €	- €
- Emprunt	3 420 000 €	2 499 804,18 €
Total de l'exercice	3 420 000 €	2 499 804,18 €

Les crédits ouverts sont à ce jour de 6 058 212,97 € TTC. Le cout prévisionnel de l'opération déterminé après notification des marchés étant inférieur à ce chiffre, ces crédits seront ajustés en cours d'exercice 2014.

Compte tenu de l'avancement de l'opération et des crédits utilisés en 2013, il est proposé de répartir les crédits de paiement restants de la manière suivante :

Exercice	2011 réalisé	2012 réalisé	2013 réalisé	2014 prévu	Total de l'opération
Crédits de paiement	61 819,71 €	425 979,08 €	2 499 804,18 €	3 070 610,00 €	6 058 212,97 €
dont :					
- Etudes	61 819,71 €	61 451,01 €	96 836,50 €	117 110,00 €	337 217,22 €
- Acquisitions foncières	- €	364 528,07 €	- €	- €	364 528,07 €
- Travaux	- €	- €	2 402 967,68 €	2 953 500,00 €	5 356 467,68 €
Recettes	61 819,71 €	425 979,08 €	2 499 804,18 €	3 070 610,00 €	6 058 212,97 €
dont :					
- Subventions	- €	- €	- €	- €	- €
- Emprunt	61 819,71 €	425 979,08 €	2 499 804,18 €	3 070 610,00 €	6 058 212,97 €
Total par exercice	61 819,71 €	425 979,08 €	2 499 804,18 €	3 070 610,00 €	6 058 212,97 €

4) autorisation de programme n° 2010-04 : Travaux de mise en 2x2 voies de la rocade d'Albi et aménagements de sécurité pour la traversée de Lescure

BILAN de l'exercice 2013	2013 prévu	2013 réalisé
Crédits de paiement	6 485 000 €	5 701 266 €
dont :		
- fonds de concours rocade	5 285 000 €	5 285 000 €
- fonds de concours RN 88 : aménagements sécurité de Lescure	1 200 000 €	416 266 €
Recettes	6 485 000 €	5 701 266 €
dont :		
- Subventions	- €	- €
- Emprunt	6 485 000 €	5 701 266 €
Total de l'exercice	6 485 000 €	5 701 266 €

Le cout total de l'opération est inchangé. Compte tenu de l'avancement de l'opération et des crédits utilisés en 2013, il est proposé de répartir les crédits de paiement restants de la manière suivante :

Exercice	2010 réalisé	2011 réalisé	2012 réalisé	2013 réalisé	2014 prévu	2015 prévu	Total de l'opération
Crédits de paiement	1 609 250 €	1 793 125 €	1 793 125 €	5 701 266 €	3 700 000 €	3 334 484 €	17 931 250 €
dont :							
Fonds de concours rocade	1 609 250 €	1 793 125 €	1 793 125 €	5 285 000 €	2 500 000 €	2 119 500 €	15 100 000 €
Fonds de concours RN 88	- €	- €	- €	416 266 €	1 200 000 €	1 214 984 €	2 831 250 €
Recettes	1 690 250 €	1 793 125 €	1 793 125 €	5 701 266 €	3 700 000 €	3 334 484 €	17 931 250 €
dont :							
- Subventions	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
- Emprunt	1 690 250 €	1 793 125 €	1 793 125 €	5 701 266 €	3 700 000 €	3 334 484 €	17 931 250 €
Total par exercice	1 609 250 €	1 793 125 €	1 793 125 €	5 701 266 €	3 700 000 €	3 334 484 €	17 931 250 €

1) autorisation de programme n° 2011-01 : plan de renouvellement des bus standards et articulés

BILAN de l'exercice 2013	2013 prévu	2013 réalisé
Crédits de paiement	540 000 €	190 000 €
dont :		
- Acquisition de bus	540 000 €	190 000 €
Recettes	540 000 €	190 000 €
dont :		
- Subventions	- €	- €
- Emprunt	540 000 €	190 000 €
Total de l'exercice	540 000 €	190 000 €

Le cout total de l'opération est ajusté en fonction des acquisitions déjà effectuées et des conditions du marché. Compte tenu de l'avancement de l'opération, des délais de livraison relativement longs, et des crédits utilisés en 2013, il est proposé de répartir les crédits de paiement restants de la manière suivante :

Exercice	2012 réalisé	2013 réalisé	2014 prévu	Total de l'opération
Crédits de paiement	1 452 710,60 €	190 000,00 €	681 000,00 €	2 323 710,60 €
dont :				
- Acquisitions de véhicules (chap. 21)	1 452 710,60 €	190 000,00 €	681 000,00 €	2 323 710,60 €
Recettes	1 452 710,60 €	190 000,00 €	681 000,00 €	2 323 710,60 €
dont :				
- Emprunt (chap.16)	1 452 710,60 €	190 000,00 €	681 000,00 €	2 323 710,60 €
Total par exercice	1 452 710,60 €	190 000,00 €	681 000,00 €	2 323 710,60 €

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

Vu l'avis du bureau communautaire du 11 février 2014,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le bilan 2013 des opérations ayant un caractère pluriannuel au titre des autorisations de programme ouvertes en 2010 sur le budget général et en 2011 sur le budget annexe transports urbains

APPROUVE l'inscription des crédits de paiement nécessaires au budget primitif 2014 et la nouvelle répartition des crédits de paiement, conformément aux tableaux ci-dessus pour chacune de ces opérations et chacun de ces budgets.



Pour extrait conforme,
Fait le 25 février 2014,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

